

Les CALANQUES insolites

Découverte en bord de Méditerranée

les CALANQUES de la COTE BLEUE

Du Mercredi 2 au Samedi 5 Avril 2025



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RENCONTRE en demie pension - Informations détaillées sur le site (hébergement).
Randonnée sans accompagnateur diplômé - Parcours non reconnu - Indulgence de mise
Bon niveau requis (sentiers avec passages délicats et pierreux) - Dénivelé de 100 à 400 m jour
Départ à 6 heures - Rendez vous arrivée : La Bastide des Joncas - Martigues
Sac à dos pour sortie à la journée - Prévoir pique nique pour le premier jour.
Hébergement en dortoir - Gîte réservé pour : 15 personnes

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS - Formulaire à remplir sur le site.

Pour faciliter la gestion des participations, l'**INSCRIPTION** sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.
BIEN LIRE les informations complémentaires définies pour la rencontre, afin de répondre et connaître les différentes demandes et options de participation. De plus, l'enregistrement informe le chargé d'itinéraires sur les questions posées et sur le nombre de participants. Suivi possible du nombre d'inscriptions par les participants (si connecté). Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable ci dessous, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, **CONSULTEZ** sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'**INSCRIPTION** et de **PARTICIPATION**, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS - Bien LIRE aussi (tract sur site lecture grossie)

INSCRIPTION -RESERVATION : S'inscrire rapidement, avant le 28 février 2025

Versement **ACOMPTE** : Un chèque d'acompte pour réservation : 100 euros en principe non encaissé.

Cout estimatif entre 170 et 200 euros par personne pour 3 nuitées. Coût de la rencontre en attente de finalité.

Prévoir mode de règlement pour l'hébergeur. Le covoiturage, les repas de midi, boissons particulières, le train sur place sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement. Les premiers inscrits ayant versés l'acompte seront retenus.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible. Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédant la rencontre (information).

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du **COVOITURAGE** (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous des conducteurs, lors des réunions.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez :

Daniel SERRES

Retour **INSCRIPTION** (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION

Mme, Mr, NOM :	Prénom :	RENCONTRE LES CALANQUES AVRIL 2025
Adresse complète : Rue :	Code Postal :	Ville :
Adresse MAIL :	N° Téléphone : / / / / /	
Votre numero de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°		
Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI /___/ NON /___/		
Bien REPENDRE sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)		
Chèques d'inscription à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES : de 100 euros de suite.		
Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.		
fait à :, le		Signature : <input type="text"/>

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation

TRACT SUSCEPTIBLE A MODIFICATION

MAJ 29/01/2025

TRACT SIMPLE SITE COULEUR

RENCONTRE CALANQUES

IMPRIME PAR NOS SOINS